



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DÉLIBÉRATION N°2023/03/38

OBJET

Demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 29 et 30 avril 2023

Séance du 29 mars 2023
Date de convocation : 23 mars 2023
Membres en exercice : 37
32 présents – 36 votants

L'an deux milles vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1^{er} Vice-Président, Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président - Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente - Katy GUYOT, 4^{ème} Vice-Présidente - Véronique VAUTRIN, 5^{ème} Vice-Présidente - Eric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président - Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président - Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président - Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente - Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président - Christian SOMMACAL, 2^{ème} Membre délégué – Mesdames Nadia BELAOUNI, Véronique BENEZET, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Elisabeth MICHALSKI, Rachida OUJEDDOU, Isabelle PINON, Sandrine RIOS, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères communautaires – Messieurs Serge GARNIER, André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Farouk MOUSSA, Jérémy PEREDES, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Mohamed TOUHAMI - Conseillers communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Leila AMROUT a donné procuration à Véronique VAUTRIN,
- Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS,
- Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD,
- Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER.

Absent

- Jean-François THOMAS

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Nelly RUIZ, a été désignée.

RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE

EXPOSE

L'objet des CIVAM est d'appuyer et d'accompagner des initiatives locales pour redynamiser les territoires ruraux ou des filières agricoles dans un but de développement durable.

Ils sont fédérés aux niveaux départemental, régional et national et sont formés d'agriculteurs et de ruraux et s'adressent, dans le cadre de leurs actions, à divers publics (agriculteurs, porteurs de projet en milieu rural, enfants et adolescents, personnels de l'éducation, cuisiniers et gestionnaires, institutionnels, élus...). Certaines de ces actions sont destinées au grand public en général et aux citoyens en particulier tissant ainsi des liens entre ville et campagne.

La Fédération des CIVAM du Gard intervient ainsi sur les thèmes d'actions suivants : Développement de l'agriculture biologique, Agritourisme et territoires, Alimentation et santé, Accompagnement des porteurs de projets, Education à l'environnement, Environnement au quotidien.

La Fédération des CIVAM du Gard a sollicité la Communauté de communes de Petite Camargue pour une demande de soutien financier pour le développement de l'événement national « De ferme en ferme » sur le territoire intercommunal en 2023.

L'édition 2023 aura lieu les 29 et 30 avril 2023.

La demande d'aide financière a pour objectif de soutenir le CIVAM dans l'organisation de l'événement, la formation des nouveaux exploitants à la participation à l'événement (accueil du public, organisation logistique..) et la promotion.

Cette année, 7 producteurs du territoire (contre 6 en 2022) y participeront :

- Longhorn Ranch à Aimargues ;
- Trésor de Camargue à Aimargues ;
- Tillandsia Prod à Le Cailar ;
- Fraunié Plants à Le Cailar ;
- Saveurs de Bourgarel à Gallician ;
- La Rouge des Costières à Aubord ;
- Les Délices du Scamandre à Vauvert.

En 2023, en plus de la manifestation, le CIVAM et les producteurs participants souhaitent proposer des visites aux scolaires en amont de la manifestation afin d'inciter les enfants à revenir avec leurs parents lors du week-end de l'événement.

Cette proposition apporte une réponse aux enjeux et objectifs de la Communauté de communes définis dans sa candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence, notamment :

- l'objectif général des Projets Alimentaires Territoriaux de rapprocher les acteurs de l'alimentation sur un territoire afin de travailler ensemble à la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité ;
- l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°2021/04/59 du 14 avril 2021 relative au dépôt de candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence ;

Considérant l'objectif des Projets Alimentaires Territoriaux de rapprocher les acteurs de l'alimentation sur un territoire afin de travailler ensemble à la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité ;

Considérant l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label Projet Alimentaire territorial ;

Considérant les statuts de l'Office de Tourisme intercommunal Cœur de Petite Camargue, notamment son article 1 relatif aux missions de l'Office de Tourisme et précisant que l'Office a mission d'apporter son concours à la réalisation d'événements destinés à renforcer la notoriété de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n°2023/03/26 du 29 mars 2023 relative à l'adoption du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe du Service Public Administratif Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue ;

Vu l'examen en Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue du 16 mars 2023 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, Mutualisations et attribution des fonds de concours » du 14 mars 2023 ;

Vu l'examen en Commission « Développement Touristique » du 16 mars 2023 ;

Vu l'examen en Bureau Communautaire du 22 mars 2023 ;

Il est proposé au Conseil de communauté :

- d'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 2 500 € à la Fédération des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 29 et 30 avril 2023.

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, Madame la Vice-Présidente, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DECISION

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

Le Président

André BRUNDI

